

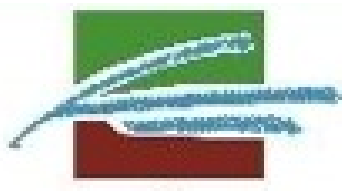
<http://valterbi.org/cms/spip.php?article80>



Quelle sera la position du gouvernement jurassien ?

Deux stratégies très différentes

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - Le Gouvernement jurassien et l'approche ILS34 Bâle-Mulhouse, EuroAirport - Quelle décision prendra le Gouvernement ? -



Date de mise en ligne : mercredi 27 juillet 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Eviter une menace sur l'environnement jurassien, entretenir de bons rapports de voisinage avec les cantons limitrophes, obtenir de réelles modifications du projet ILS34, une tâche difficile qui repose sur l'action du Gouvernement jurassien.

En juillet 2005, le développement d'EuroAirport montre à l'évidence que le projet ILS34, nouvelle approche Sud de l'aéroport de Bâle Mulhouse, se fera. Les oppositions suisses n'ont pas d'effets suspensifs sur la législation française qui régit EuroAirport.

En constatant l'augmentation actuelle des vols, frisant les limites autorisées, on ne peut guère espérer un respect attentif du calme de notre région par des compagnies aériennes, pressées par un chiffre d'affaires à gonfler.

Du côté jurassien, [tous les partis ont déposé au Parlement leurs inquiétudes, leurs doutes, leurs oppositions au projet ILS34 présenté.](#)

En deux semaines, la prise de conscience de la menace que représente ce projet, **pour l'ensemble du canton du Jura**, et non seulement pour quelques communes du Val Terbi, a fortement progressé.

Comment le Gouvernement jurassien va-t-il réagir ? Il doit déposer son avis sur la consultation ILS34 en septembre et il a annoncé qu'il prendra sa décision à mi-août.

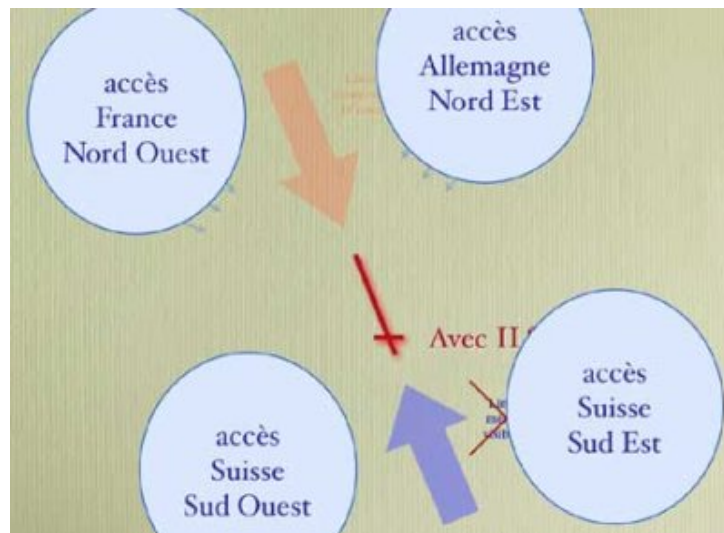
Deux voies au moins s'offrent à lui : l'une est diplomate voire cosmétique, l'autre engage réellement une négociation et des effets à long terme.

– La première consiste à dire aux Jurassiens : nous vous avons compris et nous allons demander des garanties et des aménagements ponctuels, horaires, nombre de vols, altitude.

Ce procédé permet de donner l'impression d'avoir fait ce qui était possible, sans froisser nos voisins fédéraux, particulièrement bâlois. Ceux-ci savent bien que des dispositions ponctuelles vont fluctuer dans la durée.

– La deuxième se fonde sur un argument de base : **si la Suisse doit récupérer la plus grande partie des nuisances d'EuroAirport, puisqu'elle les génère, alors partageons équitablement ces nuisances. Le Jura ne doit pas porter seul un fardeau qui lui est presque totalement étranger.** Ceci s'accompagne évidemment des autres demandes précédentes.

L'accès Sud Ouest d'EuroAirport est symétrique à l'accès Sud Est. Ces deux accès se trouvent de chaque côté d'un axe Oensingen-Mulhouse. Pour l'instant, tous **les nouveaux vols sont prévus au Sud Ouest, sur le Jura, il n'y a rien au Sud Est, Est de Soleure, Bâle-Campagne et Argovie.**



les 4 zones d'approche

Pour expliquer cette bizarrerie, on invoque l'argument de la proximité de l'aéroport de Zurich. Ceci ne tient pas, de nombreux aéroports sont plus proches l'un de l'autre que Kloten et Bâle-Mulhouse, et la double approche existe.

Si le Gouvernement jurassien engage cette revendication d'accès par le Sud Est, il peut obtenir une réduction de la moitié des vols sur le Jura. C'est le seul gain solide dans la durée.

Le fera-t-il ?

De plus, **le Jura n'apparaît pas dans les organismes de gestion d'EuroAirport. Il devrait obtenir pour le moins un siège dans la commission tripartite** réunissant la France, l'Allemagne et plusieurs cantons suisses.

Quant à froisser nos voisins, dans toute négociation il s'agit d'annoncer clairement les limites essentielles. Si dans son 5e programme de développement économique, le Gouvernement souligne parmi les enjeux et atouts primordiaux un environnement naturel préservé, les perspectives d'une économie des loisirs et la possibilité de développer un tourisme mettant en valeur le terroir et ses produits, alors il doit énergiquement défendre l'avenir du canton en préservant ses richesses. C'est ce que souhaitent les Jurassiens, à travers leurs représentants au Parlement et leurs nombreuses réponses à la consultation.

Rappel :

[Gouvernement : prise de position lors de la séance du 14 juin 2005 en vue de la séance du Parlement du 22 juin 2005](#)

Montsevelier, discours du 23 juin 2005, les [promesses de Laurent Schaffter](#)

Une série de questions restent ouvertes, elles brossent le panorama à envisager dans le cadre de la prise de décision du Gouvernement :

1. A propos des accès à EuroAirport : [une revendication, le Sud Est](#)

2. Oser entrer en [négociation ferme avec nos voisins ?](#)

Deux stratégies très différentes

3. Quelle est [la représentation du Jura dans les instances de gestion d'Euroairport ?](#)

4. Les trajectoires aériennes : quelles sont [les altitudes relatives au sol ?](#)

5. [Etude d'impact et recours juridique](#)

6. Etude d'impact : le [bruit et les atteintes au sommeil](#)

7. Pourquoi [un dossier de présentation aussi flou ?](#)

8. Jura : un [avenir d'accueil d'habitat sacrifié](#)

9. Jura, un [avenir touristique compromis](#)

10. [Sécurité avant tout ou priorité aux avantages financiers ?](#)

11. Incidences sur la [santé, quel observatoire ? et l'eau potable ?](#)

12. Une [charge actuelle de nuisances déjà forte, en progression](#)

13. Projet ILS34, des [aménagement et modifications à négocier](#)

14. Peut-on vraiment [obtenir des garanties ?](#)

15. [Prendre l'avion, donc se taire ?](#)

16. En définitive, [pas un rejet égoïste, un souci d'équité](#)

Rappel : [l'opposition de Pro Val Terbi déposée au canton.](#)

pro Val Terbi, 27 juillet 2005